

Compte-rendu du Conseil Municipal

Du vendredi 26 janvier 2018

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Hervé HERTAULT

Présents : V Lusardi, D Fiquet, A Oster, L Perdomo, L Jovené, T Sanchez, C Ferté, JM Kowalski, C Maupeu, JP Mettendorff, B Lévêque, V Loffi, M Leroy.

Excusé : *Nicolas Jumeaux pouvoir à Jean Marc Kowalski*

Secrétaire de séance : C Ferté

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 décembre 2017.
- 2) Droit de préemption : pas de droit de préemption.
- 3) Projets investissements 2018.

Reste à réaliser (dossiers lancés non terminés et non payés)

- Plantations de la baigne : Travaux de plantation terminés pour 3314.15 € TTC, **Restera à prévoir** des rondins empêchant l'entrée des voitures, une barrière et la restauration du BBQ (les 2 tables sont acquises et prêtes à poser). Jean Pierre et Bernard demandent des devis pour la réfection du BBQ.
- Achat d'un mini coffre pour la mairie réalisé pour 382.5 € TTC (288 € HT)
- Achat d'une voiture, réalisé pour 14332.86 € TTC
- Bardage préau 12584.88 € TTC
- couverture du préau 14910.6 € TTC
- Bureau d'étude terre et paysage 6240 € TTC

Validation des dossiers :

- Finalisation de la baigne
Rondins, barrière, BBQ : 2500 € HT soit 3000 € TTC
- Parcours santé : 3000 € TTC
- Achat terrain : Parking église et sente du pont Araby : 20000 €
- Complément préau : pour un Velux et changement de poutres abimées dans la charpente. devis de 1968 € TTC
- Place de la Mairie : le bureau d'étude terre et paysage nous a remis 2 avants projets. Le conseil a donné quelques idées à retenir : place en pavés, mobilier mobil au centre. Une réunion est prévue le vendredi 16 février à 9 h avec le maître d'œuvre afin d'affiner le projet et de diminuer les devis trop élevés par rapport à notre demande de subventions. Les travaux seront à prévoir à l'automne.

Estimation du coût par le bureau d'étude pour cette partie VRD :

Projet 1 : 73979 € HT

Projet 2 : 87979 € HT

Rappel des subventions :

DETR : 25695 €

CDDL demande en cours (estimation 10% sur 62301 € soit 6230 €)

APV : demande à valider, base 65 m de bordure * 100 €/m * 42% = 2730 €.

- **Travaux de voirie :**

Nous allons déposer un dossier APV (Aisne Partenariat Voirie) pour refaire les bordures rue de la vallée côté monument pour assurer un bon drainage de l'eau pluviale et protéger maisons et garages.

Devis RVM de 15086.4 € HT

Base de subvention 92 m * 100 €/m * 42% = 3864 € : dossier à lancer.

- **Enfouissement de réseaux** : rue de la vallée : 126 000 € (premier semestre 2018)

- **Trottoirs suite enfouissement** : 35 000 € TTC (nous attendrons que l'enfouissement de réseaux soit terminé pour la réfection des trottoirs : 2019).

- **Foyer rural peinture** :

Un premier devis a été établi : 2 couches dans petite salle (700 €) cuisine (750 €) office (90 €) Hall (975 €), Vestiaires (750 €) soit un total de 3265 € HT ou 3918 € TTC.

- **Foyer Rural mobilier** :

1^{er} Devis : 10 grandes tables (258 € HT) 10 petites tables (220 €) et 50 chaises (77 €) soit un total de 8682.6 € HT au total. Des échantillons pour test seront déposés par ce fournisseur, d'autres devis seront demandés.

Projet d'achat d'une auto-laveuse : devis à 2000 €

- **Foyer rural régulation thermique**, Projet de 3500 € HT. Un RDV est prévu le 29 janvier à 16 h avec un professionnel.

- **Ecole** : équipement de 4 bacs en rondins pour le jardin : 1000 €

- **achat d'une remorque** : 1200 €

- **Mairie** : achat d'ordinateur (secrétariat et bureau maire) à mettre en réseau 1000 € TTC

- **Divers petits équipements** : 3000 € TTC

- **Toiture sacristie et église** : des tuiles tombent face Nord côté Vic. Le conseil décide de faire passer le service départemental des bâtiments de France afin de faire le point et de chiffrer ensuite les travaux pour une réalisation en 2019.

- Aménagement de la petite cour derrière la Mairie. (2019)

4) **Adhésion à l'ADICA**

Nous avons récupéré la gestion totale de la voirie et de ce fait allons parfois avoir besoin de maîtrise d'œuvre pour définir nos besoins, constituer le cahier des charges pour faire nos appels d'offres et monter nos dossiers de subventions auprès de l'APV.

Deux solutions passer par un bureau d'étude privé ou adhérer à l'ADICA pour obtenir ce service. , L'ADICA est un service départemental avec un coût d'adhésion annuel de 0.6 €/habitant (soit 400€ environ pour Berny Rivière), la prestation étant ensuite facturée à 4% du montant des travaux avec un minimum de 1000 €. **Adhésion validée à l'unanimité.**

Un plan d'entretien de la voirie à 5 ans est nécessaire et un petit groupe de travail comprenant Hervé, Antoine et Louis est constitué.

5) **Définition du nombre d'adjoints :**

- Suite à la démission de Christian MAUPEU, 4ème adjoint, le maire propose de porter le nombre d'adjoints de 4 à 3, de répartir les tâches entre tous et de porter l'indemnité des adjoints de 70% à 90% du montant légal, (Budget constant pour la commune) Approbation du conseil à l'unanimité.

Questions diverses :

- Fleurissement 2018 : Les employés communaux ont préparé le plan des suspensions et des massifs, La commande a été confiée aux Ets DEGAUCHY de Courtieux.

- Le conseil valide à l'unanimité l'acceptation du chèque de 90 € du comité régional des villages fleuris.

- vote à l'unanimité pour autoriser le maire à engager les dépenses d'investissement non prévues avant le vote du BP 2018 à hauteur de 25 % du budget investissement 2017 (hors engagement financier).

- Le maire fait part d'une demande d'aide de la part d'une famille pour un voyage en Angleterre avec le collège. Le maire rappelle que l'aide sociale est de la compétence du département et que pour répondre à ce type de demande il serait nécessaire de définir un budget, les actions retenues (voyages, frais de scolarité,...), le public visé (primaire, collège, lycée....) et les critères d'attribution (en fonction du revenu ...) Le conseil considère que cette demande n'est pas dans son champ d'action (La commune apportant son soutien au primaire via le Syndicat Scolaire) et n'y donne pas suite à la majorité.

Syndicat scolaire :

Grace à une diminution du personnel, au regroupement des NAP l'année dernière sur un seul site, de l'arrêt de celles-ci en septembre, d'une refonte des emplois du temps du personnel, de la semaine à 4 jours, le syndicat a diminué ses dépenses.

Recettes 2017 : 206.084.47 €

Dépenses 2017 : 191.632.09 €

Résultat de l'exercice excédent : 14 632.09€

Il sera donc demandé aux communes une participation de 130 000€ au lieu de 148 000€.

Afin d'avoir une meilleur gestion et d'éviter l'impayée mise en place d'une réservation en ligne pour la cantine à partir du 1 février 2018. A l'heure actuelle 40 enfants sont enregistrés.

Conseil d'école :

Actuellement classes à trois niveaux. Après plusieurs demandes à l'inspection académique, ouverture probable d'une 5ème classe pour la rentrée de septembre 2018. Une rencontre est prévue le 15 février. Actuellement 103 enfants pour 109 en septembre.

Dates à retenir

- **Représentation théâtrale de l'ACLCL** le 3/02/2018 à 20h30 à Berny Rivière.

- Bowling le 16/02

- **Cinéma le 19/02 :** Santa et cie

- **Assemblée générale du foyer rural** le 23 février à 20h30.

- date de la réunion de la **commission budget** (clôture 2017 et préparation BP 2018) le 28 février à 20h

- participation à l'opération « **hauts de France Propre** » le *vendredi 16* pour les écoles et *samedi*

17/03 à 14h pour la commune. Louis pilotera l'opération.
- **Prochain conseil** : 23 mars à 20h 30